



Plate-forme du mouvement international « ATTAC » adoptée par la réunion internationale des 11 et 12 décembre 1998.

Mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les Etats souverains en charge de l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers.

Au nom d'une transformation du monde présentée comme une loi naturelle, les citoyens et leurs représentants se voient disputer le pouvoir de décider de leur destin. Un tel abaissement, une telle impuissance nourrissent la progression des partis antidémocratiques. Il est urgent d'enrayer ce processus en créant de nouveaux instruments de régulation et de contrôle aux niveaux national, européen et international. L'expérience indique assez que les gouvernements ne le feront pas sans qu'on les y incite. Relever le double défi d'une implosion sociale et d'une désespérance politique exige donc un sursaut civique et militant.

La liberté totale de circulation des capitaux, les paradis fiscaux et l'explosion du volume des transactions spéculatives acculent les Etats à une course éperdue en faveur des gros investisseurs. Plus de 100 milliards de dollars vont et viennent chaque jour sur les marchés des changes à la recherche d'un profit instantané, sans rapport avec l'état de la production et du commerce des biens et services. Une telle évolution a pour conséquences l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, la généralisation de la précarité et l'extension de la pauvreté.

Les conséquences sociales de ces évolutions sont encore plus graves dans les pays dépendants, touchés de plein fouet par la crise financière et soumis aux diktats des plans d'ajustement du F.M.I. Le paiement des dettes publiques oblige les gouvernements à abaisser au minimum les budgets des services sociaux et condamne les sociétés au sous-développement. Les taux d'intérêt, beaucoup plus élevés que dans les pays du Nord, contribuent à détruire les entreprises nationales et se développent des privatisations et dénationalisations sauvages pour trouver les ressources exigées par les investisseurs.

Partout, les acquis sociaux sont remis en cause. Quand il existe des systèmes de retraite, les salariés sont invités à les troquer contre un mécanisme de fonds de pension, lequel aboutit à soumettre un peu plus leurs propres entreprises aux seuils impératifs de la rentabilité immédiate, à étendre la zone d'influence de la sphère financière et à persuader les citoyens de l'obsolescence de constructions solidaires entre nations, peuples et générations. La déréglementation touche l'ensemble du marché du travail, avec comme conséquences la dégradation des conditions de travail, la montée de la précarité et du chômage et le démantèlement des systèmes de protection sociale.

Au prétexte du développement économique et de l'emploi, les grands pays n'ont pas renoncé à signer un ACCORD MULTILATERAL SUR LES INVESTISSEMENTS (AMI) qui donnerait tous les droits aux investisseurs et imposerait tous les devoirs aux Etats. Devant la pression de l'opinion publique et de la mobilisation militante, ils ont dû abandonner leur projet de négocier cet accord dans le cadre de l'OCDE, mais la discussion devrait reprendre dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce. Dans le même temps les USA, mais aussi la Commission européenne, poursuivent leur croisade libre-échangiste en poussant à la création de nouvelles



zones déréglementées, au niveau continental ou intercontinental (projet du Partenariat Economique Transcontinental, PET, entre l'Europe et l'Amérique du Nord)

La plupart des engrenages de cette machine inégalitaire, entre le Nord et le Sud comme au cœur des pays développés eux-mêmes, peuvent encore être enrayerés. Trop souvent, l'argument de la fatalité se nourrit de la censure de l'information sur les alternatives. C'est ainsi que les institutions financières internationales et les grands médias (dont les bénéficiaires de la mondialisation sont souvent propriétaires) ont fait silence sur la proposition de l'économiste américain James TOBIN, prix Nobel d'économie, de taxer les transactions spéculatives sur les marchés des devises. Même fixée à un taux particulièrement bas de 0.1%, la taxe Tobin rapporterait près de 100 milliards de dollars par an. Collectée, pour l'essentiel, dans les pays industrialisés, où sont localisées les grandes places financières, cette somme pourrait être utilisée pour les actions de lutte contre les inégalités, pour la promotion de l'éducation et de la santé publique dans les pays pauvres, pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Un tel dispositif s'inscrit dans une perspective clairement anti-spéculative. Il alimenterait des logiques de résistance, redonnerait des marges de manœuvre aux citoyens et aux Etats et, surtout, signifierait que le politique reprend le dessus.

A cette fin, les signataires se proposent de participer ou de coopérer avec le mouvement international ATTAC pour débattre ensemble, produire et diffuser de l'information, et agir en commun, tant dans leurs pays respectifs qu'aux niveaux continental et intercontinental. Ces actions communes ont pour but :

- d'entraver la spéculation internationale
- de sanctionner les paradis fiscaux
- d'empêcher la généralisation des fonds de pension
- de promouvoir la transparence des investissements dans les pays dépendants
- d'établir un cadre légal pour les opérations bancaires et financières, afin de ne pas pénaliser les consommateurs, - encore plus, - les consommateurs et les citoyens (les salariés des institutions bancaires pouvant jouer un rôle important dans le contrôle de ces opérations).
- d'appuyer la revendication de l'annulation générale de la dette publique des pays dépendants et l'utilisation des ressources ainsi libérées en faveur des populations et du développement durable, ce que beaucoup appellent le règlement de la "dette sociale et écologique"

D'une manière générale, il s'agit

- de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière
- de s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des Etats au nom du prétendu "droit" des investisseurs et des marchands
- de créer, au niveau mondial un espace démocratique.

Il s'agit tout simplement de se réapproprier ensemble l'avenir de notre monde.



Un Mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions

Pour une convergence des résistances au néolibéralisme

Le " Mouvement international ATTAC " s'est créé à l'occasion d'une réunion internationale à Paris les 11 et 12 décembre 1998, à l'invitation de l'association française ATTAC (1). Etaient représentés une dizaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, ainsi que plusieurs réseaux ou coordinations (2). Il ne s'agissait que d'une première réunion de travail, aux objectifs délimités : tester les perspectives de collaboration et d'actions communes pour 1999 afin de pouvoir présenter des propositions précises à l'ensemble des mouvements intéressés.

Cette rencontre a été l'occasion d'une première prise de contact collective, très positive. Les échanges entre délégations ont été riches et nous ont effectivement permis de préciser le cadre général de notre action, de définir un certain nombre de propositions concrètes. Les délégations qui ont participé à la réunion de décembre 1998 ont eu le loisir d'en discuter de retour dans leurs pays, et de nous confirmer leurs engagements. Ce sont ces engagements que nous désirons vous présenter aujourd'hui, dans ce texte envoyé à toutes les organisations, réseaux et individus avec lesquelles nous sommes entrés en relations depuis la fondation de notre association.

I. Trois objectifs

La rencontre de décembre 1998 a permis de mieux définir trois objectifs majeurs :

1 - Le lancement du Mouvement international ATTAC - " Mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions ".

Le projet de plate-forme de ce mouvement international a été discuté et amendé durant la réunion même, puis un groupe de travail en a finalisé la rédaction courant décembre 1998. Soulignons tout de suite que cette plate-forme peut être signée aussi bien par les organisations qui décident de rejoindre ce Mouvement que par celles qui désirent collaborer régulièrement avec lui sans pour autant en faire directement partie.

2 - L'élargissement de la politique, déjà engagée, visant à favoriser la convergence des réseaux luttant, chacun dans son domaine, contre les politiques néolibérales et leurs conséquences.

Chaque initiative devrait ainsi devenir l'occasion de consolider les liens entre ces réseaux et de renforcer une dynamique unitaire, cumulative, dans une perspective à long terme. Cela a été le cas fin janvier 1999 lors de l'initiative de l' "Autre Davos", préparée en commun par plusieurs réseaux. Cette dynamique devrait se renforcer lors de la conférence internationale qui se tiendra à Paris du 24 au 26 juin 1999 à laquelle nous participons activement.

3 - La nécessité, ressentie par tous, de débattre plus collectivement et d'informer plus efficacement.



attac

Il s'agit aussi bien de faire progresser notre propre compréhension d'une situation internationale en rapide évolution que de préciser les alternatives et d'informer, pour offrir des outils aux mouvements sociaux.

II. Le Mouvement international

La réunion de décembre 1998 a pris note de la dynamique en cours sur le plan international. Dans divers pays (3), des organisations similaires à Attac-France sont en voie de constitution, chacune avec ses particularités nationales. Par ailleurs, une collaboration régulière s'établit aussi avec d'autres mouvements s'opposant aux politiques néolibérales et leurs conséquences socio-environnementales.

La création du "**Mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions**" veut répondre à cette dynamique. Avec pour référence la plate-forme ci-jointe, il se constitue en réseau, sans structures " hiérarchiques " ni " centre " géographique. Pluraliste, il s'enrichit de la diversité de ses composantes et favorise l'action commune, sans limiter d'aucune façon la liberté d'intervention de chacun. Il vise à renforcer, à relier et à coordonner sur le plan international l'intervention de tous les partenaires qui se reconnaissent dans sa plate-forme. Il souhaite de même resserrer ses coopérations avec tous les autres réseaux dont les objectifs convergent avec les siens.

Notre Mouvement international doit pouvoir relier des partenaires fort nombreux et variés, dans bien des pays et parties du monde : coordinations et coalitions, syndicats, comités de solidarité, associations et ONG, réseaux d'organisations et d'individus, organes de presse et instituts de recherche... Une telle tâche ne pourra pas être assumée par un secrétariat central (ce qui exigerait des financements trop lourds et s'avérerait aussi contraire à notre logique démocratique) et par des moyens de communication classiques (qui exigent trop de temps et coûtent trop cher).

En conséquence, pour ces raisons pratiques, nous devons recourir aux possibilités offertes par le courrier électronique et la Toile. Nous savons que certains de nos partenaires ne sont pas directement reliés à Internet. Dans la mesure du possible, nous leur enverrons des courriers postaux classiques ; mais en l'état actuel des choses, ces envois ne pourront pas être réguliers. Il faudrait donc que, dans chaque pays, nos partenaires reliés à Internet fassent bénéficier ceux qui ne le sont pas de leurs capacités de communication.

III. La convergence des réseaux

La question de la taxation du capital et du contrôle démocratique sur les marchés financiers a pris une importance renouvelée depuis la crise ouverte en juillet 1997. Mais, comme l'a confirmé le tour d'horizon opéré durant la réunion de décembre, suivant les pays et les parties du monde, les résistances aux politiques néolibérales se concentrent sur des cibles diverses et les priorités ne sont pas toujours les mêmes : plans d'ajustement structurel du FMI, poids de la dette publique ou



attac

de l'endettement privé, mise en oeuvre d'accords internationaux du type ALENA ou AMI, OMC, échange inégal Nord-Sud, etc.

Notre Mouvement international n'a pas pour ambition de se substituer à cette diversité. Il souhaite collaborer avec les réseaux existants pour favoriser la convergence des mobilisations populaires, citoyennes et démocratiques. C'est en effet grâce à une telle convergence que nous pourrions exprimer une capacité de résistances et d'alternatives face à la " globalisation " néolibérale, et changer le cours de la mondialisation. La conférence des 24, 25 et 26 juin nous paraît être une étape importante dans cette direction.

IV. Réflexion collective et information active

Informier plus largement et élaborer plus collectivement : cette double exigence s'est fortement exprimée durant la rencontre de décembre 1998. Il nous faut en effet progresser tant en ce qui concerne l'analyse (par exemple, sur l'évolution des structures financières internationales) que la définition des alternatives. Il nous faut aussi contribuer à mieux informer les opinions publiques et à mieux outiller les mouvements sociaux. Lors de la réunion, toute une série de thèmes ont ainsi été évoqués, qui mériteraient d'être discutés dans la période à venir et sur lesquels nous reviendrons.

Information et élaboration : Attac-France est d'autant plus sensible à ces domaines d'activités que des organes de presse ont participé à sa fondation et qu'elle s'est dotée d'un conseil scientifique. Il s'agit aussi d'affirmer une capacité de contre-expertise, face aux discours dominants.

Dans cette perspective, des liens se tissent dans divers pays avec des publications, avec des universitaires ou avec des instituts extra-universitaires qui veulent mettre la recherche et la connaissance au service des mouvements sociaux. Le réseau international que nous constituons et l'utilisation d'Internet devraient faciliter cette tâche.

Nous reviendrons ultérieurement sur les thèmes proposés à la discussion lors de la réunion de décembre 1998. Un aperçu du travail engagé par le Comité scientifique d'Attac-France figure en annexe.

La réunion de décembre 1998 a permis d'ouvrir des perspectives. L'avenir du " Mouvement international pour le contrôle démocratique sur les marchés financiers et leurs institutions " dépend dorénavant de nous toutes et tous.

Le groupe international ATTAC (France)

1. Association pour une Taxation des Transactions Financières d'Aide aux Citoyens. ATTAC a été fondée en juin 1998 par des organes de presse, des syndicats, des associations et des personnalités. Elle compte aussi, sept mois après sa constitution, quelque 6.000 membres individuels directs. La plupart d'entre vous nous connaissent déjà, mais si nécessaire, nous



attac

pouvons vous envoyer divers documents — que vous pouvez par ailleurs aussi consulter sur notre site web: <<http://attac.org>>.

2. Etaient représentés à la réunion des 11-12 décembre 1998: Brésil, Mexique, Corée du Sud, Philippines, Sénégal, Belgique, Italie, Suisse, Finlande, France...; ainsi que l'Action mondiale des peuples, la Coordination contre l'AMI, le Forum pour les alternatives, le réseau Saprin. Suite à des retards de communication ou pour des empêchements pratiques, la Malaisie, le Maroc, la Russie et l'un des représentants philippins n'ont pas pu participer, comme prévu, à la réunion.

3. C'est notamment le cas en Belgique, au Brésil, au Canada et au Québec, en Corée du Sud, en Espagne, en Italie, en Suisse...

De document comprend deux annexes:

- l'adresse électronique (courriel) : <transattac@attac.org>
- le Conseil Scientifique d'ATTAC : <cs@attac.org>



attac

ANNEXE : <transattac@attac.org>

Une adresse e-mail particulière a été créée pour les communications globales de notre Mouvement international: <transattac@attac.org>.

Cette adresse doit nous permettre de travailler ensemble; elle n'est donc pas ouverte à tout le monde. Seuls les partenaires du mouvement, dûment inscrits sur cette liste, peuvent envoyer et recevoir des messages via <transattac@attac.org>. Tout message reçu sur cette adresse est immédiatement distribué à tous les partenaires inscrits sur la liste. Pour les messages qui sont destinés à l'ensemble du réseau, cela assure une grande rapidité de communication combinée à une grande économie de moyens. Cela assure de même à nos relations une grande transparence démocratique.

Nous fournirons aussi les adresses e-mail des partenaires du Mouvement, ce qui facilitera les échanges "horizontaux", bilatéraux ou multilatéraux, pour les messages qui ne concernent pas tout le monde.

Afin de faciliter le fonctionnement de ce mode de communication, il serait bon que dans chaque pays (ou dans chaque réseau international connecté à Attac), une **adresse e-mail unique** puisse servir de **relais collectif**.

Par exemple, en France, le groupe de travail international d'Attac a comme adresse collective <inter@attac.org>. Des messages de toutes origines peuvent lui être envoyés (il n'est pas besoin d'être inscrit sur une liste pour le faire) et ils sont automatiquement distribués à tous les membres du groupe de travail (du moins, à tous ceux qui ont accès au courrier électronique), ainsi qu'au secrétariat d'Attac (donc au bureau de l'association). Outre son efficacité pratique, ce système a l'avantage démocratique de faire directement partager l'information par toutes les personnes concernées.

Par ailleurs, chaque membre du groupe de travail international, dans le cadre de ses responsabilités particulières (notamment le lien avec tel ou tel groupe de pays...), utilise sa propre adresse électronique pour des échanges qui ne concernent que ses partenaires directs.

Enfin, tout un éventail de canaux d'information et de communication est mis en place par Attac-France. Certaines adresses électroniques sont destinées à permettre les échanges les plus ouverts (à la différence de <transattac@attac.org> qui est réservée à nos communications "internes", pour assurer l'efficacité de notre travail). Des sites documentaires en plusieurs langues existent sur la Toile et des liens sont tissés entre divers sites nationaux des membres du Mouvement international Attac. Une autre note d'information sera ultérieurement distribuée à ce sujet.

ANNEXE : Le Conseil scientifique d'ATTAC

cs@attac.org

Le Conseil scientifique a pour objet de produire de l'information sur les aspects de la sphère financière et de la communiquer afin de promouvoir et de mener des actions de tous ordres en vue de la reconquête par les citoyens du pouvoir que la sphère financière exerce sur les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde.

Le Conseil scientifique est un authentique vivier d'intervenants pour participer à des réunions publiques et autres manifestations. Des dossiers thématiques peuvent être établis à l'appui d'une manifestation précise. Leur accumulation finirait par constituer une base documentaire non négligeable.

Les études de fond, à plus long terme ont pour objet d'éclairer les prises de position et d'alimenter les efforts de rapprochement avec les organisations qui constituent la plate-forme de convergence. C'est une réflexion concertée permanente et une coordination internationale en actions.

Les groupes de réflexion ont été mis en place. Ils ont commencé leurs travaux dans une perspective intellectuelle à laquelle ils doivent rajouter des prolongements pour l'action sur le terrain sous la forme de propositions concrètes susceptibles d'être reprises par des projets de loi à soumettre au Parlement. La synergie des groupes de réflexion est leur capacité à s'associer pour aller ensemble plus loin que chacun des membres séparément. Les comités locaux sont directement associés à leur travail.

A ce jour les groupes suivants ont été constitués:

- **Taxation du marché des devises**
- **Blanchissement de l'argent et les paradis fiscaux**
- **Fonds de pension**
- **Appropriation du vivant par les intérêts privés**

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres groupes sont en voie de constitution.



Des perspectives de lutte et d'actions communes

1.- L'objectif des Rencontres internationales de juin 1999, organisées par ATTAC, en partenariat avec le CADTM, la Coordination contre les clones de l'AMI, le Forum mondial des alternatives et DAWN était de contribuer à la coordination de réseaux agissant à l'échelle internationale contre la dictature des marchés. Des réseaux qui produisent des outils pour l'analyse et qui favorisent les échanges et les actions communes entre les mouvements citoyens, culturels et de défense des droits, les mouvements sociaux, les mouvements de femmes et les syndicats des différents continents.

2.- Cet objectif n'est pas utopique. Face à l'avancée de la mondialisation libérale, soutenue par des gouvernements qui, souvent, sont les premiers à s'opposer à la mondialisation de la démocratie et des droits humains, il s'agit maintenant de développer et de coordonner des contre-attaques et de faire le lien avec des forces porteuses d'une autre logique. La réussite des Rencontres de Paris, après le succès d'initiatives comme les campagnes contre l'AMI ou pour l'annulation de la dette des pays du tiers-monde, est, en elle-même, un indice de cette attente : plus de 1 200 participants venant de près de 80 pays et représentant des mouvements de nature très diverse.

3.- Il nous faudra faire connaître et soutenir les principales luttes et actions nationales et internationales de résistance à la dictature des marchés financiers, notamment par des campagnes d'urgence en appui aux mouvements sociaux et de défense des droits humains. Face à ces marchés, aux institutions financières internationales, aux entreprises transnationales et aux gouvernements qui leur servent de relais, il importe d'opposer la volonté des peuples et de mettre en relation les forces et mouvements qui l'expriment dans de nombreux pays.

Nous coopérerons, chaque fois que cela sera possible, avec des réseaux et des mouvements sociaux opposés à la mondialisation, aux niveaux national et international. Cette coopération et ces liens auront comme fondement une pratique démocratique et solidaire. Nous encouragerons particulièrement les liens avec les mouvements de femmes, afin que notre analyse et nos alternatives puissent également être reprises dans une perspective féministe et à partir de la vision des femmes, où qu'elles se trouvent.

4.- La première échéance est le démarrage d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales - le Cycle du millénaire - dans le cadre de





attac

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) dont la conférence ministérielle est convoquée à Seattle (Etats-Unis) du 30 novembre au 3 décembre 1999. Ces négociations porteront non seulement sur la libéralisation accrue du commerce international, mais aussi sur l'investissement, les marchés publics et la concurrence, les services (santé, éducation, transports, etc.), le brevetage du vivant. Ce qui se profile est donc bien davantage qu'un simple " clone de l'AMI " : rien moins que la mainmise des sociétés transnationales sur tous les domaines de l'existence humaine. Ceci est également vrai d'autres clones, tels les accords bilatéraux de libre-échange : pays méditerranéens-Union européenne ; Corée-Japon-Etats-Unis ; Union européenne-Mexique, qui consacrent la subordination des pouvoirs politiques aux intérêts des " investisseurs " et des marchands.

Il convient donc de lancer une campagne internationale d'information et de mobilisation pour refuser tous les accords qui iraient contre les droits de la personne humaine, les droits des peuples et le développement durable de la planète.

Avec des mouvements engagés contre l'AMI et l'OMC, nous nous mobilisons, dès l'été 1999, pour exiger un moratoire sur ce Cycle du millénaire, et pour le remplacer par un Cycle du bilan (*Assessment Round*) de l'OMC. Dans chaque pays, les organisations de la société civile procéderont à cette évaluation par un débat

démocratique et une consultation populaire à laquelle doivent être étroitement associés les syndicats de travailleurs et les petites et moyennes entreprises (PME). Attachés au principe de séparation des pouvoirs, nous exigeons également que soit supprimé l'Organisme de règlement des différends (ORD) de l'OMC, où cette dernière est à la fois juge et partie. Une réflexion doit, par ailleurs, s'engager sur la création d'une Cour de justice économique, internationale et indépendante.

Partout dans le monde, nous participerons à la Semaine internationale de mobilisation prévue du 12 octobre (Journée contre la colonisation et la néo-colonisation libérales) au 17 octobre 1999 (Journée internationale contre la misère). Seront notamment menées des actions d'interpellation des gouvernements et des parlementaires, avec comme axe principal la dénonciation des stratégies des sociétés transnationales. Une Journée internationale de mobilisation et d'initiatives publiques aura lieu au moment de l'ouverture de la conférence de Seattle. Notre vigilance ne faiblira pas aussi longtemps que dureront les négociations à l'OMC.

5.- Deuxième thème qui nous rassemblera : la lutte pour la taxation des transactions financières, et la mise hors la loi des paradis fiscaux. Une occasion s'offre à nous, en Europe d'abord, pour





attac

cette campagne : la Finlande, qui assure la présidence de l'Union européenne au deuxième semestre 1999, est l'un des deux pays, avec le Canada, où les autorités politiques se sont prononcées en faveur de la taxe Tobin.

Dans cette perspective, une pétition mondiale sera déclinée dans les différents continents et, en particulier, au sein de l'Union européenne qui dispose de la taille critique pour initier une taxation des capitaux spéculatifs. Si, au terme de cette campagne, des mesures concrètes n'étaient pas envisagées par les gouvernements, nous préparerons des mobilisations plus visibles, partout où nous pourrions les réaliser. En Europe, cela pourrait prendre la forme d'une manifestation de masse à Bruxelles ou à Luxembourg, au printemps 2000, afin d'exiger des mesures visant à la suppression des paradis fiscaux : levée du secret bancaire, espace judiciaire ou tribunal pénal international.

6.- Troisième thème de mobilisation ; la dette des pays du Sud et de l'Est. Lors du G7-G8 de Cologne, en juin 1999, les mesures prises ne concernent qu'une faible partie de la dette des pays les plus pauvres, et elles sont conditionnées par le renforcement des plans d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale. Nous nous opposons à cette conditionnalité qui implique à la fois un abandon de souveraineté nationale et une dégradation supplémentaire des conditions de

vie des populations concernées. Afin de rétrocéder aux peuples ce qui leur a été volé, nous soutiendrons l'engagement de poursuites judiciaires à l'égard des profiteurs, dictateurs et chefs d'Etat corrompus, et des responsables de l'endettement. Nous appuierons la réalisation d'un front des pays endettés pour le non-paiement de la dette.

Nous saluons l'organisation d'une rencontre Sud-Sud pour l'annulation de la dette, qui se tiendra à Johannesburg du 18 au 20 novembre 1999. Nous devons nous préparer à de nouvelles mobilisations internationales, notamment à l'occasion du prochain sommet du G7 à Okinawa en juillet 2000, pour que cette dernière année du millénaire soit celle de l'annulation de la dette des pays du Sud et de l'Est.



7.- Quatrième thème de mobilisation : les organismes génétiquement modifiés (OGM). Les mouvements sociaux, syndicats, ONG et citoyen(ne)s participant aux Rencontres internationales décident de mener une campagne d'interpellation des gouvernements et des parlementaires pour exiger :

- la création d'instruments de contrôle démocratiques afin de placer les outils de recherche sur les biotechnologies au service de la société et non pas au profit exclusif des sociétés transnationales ;
- la mise en place d'un moratoire sur les organismes génétiquement modifiés en vue de libérer les



attac

paysans des relations de subordination développées par les entreprises transnationales productrices de semences, de permettre le développement d'agricultures alternatives, ainsi qu'une recherche scientifique au service de l'humanité ;

- en Europe, nous soutenons la demande d'annulation de la directive communautaire sur la "protection juridique des inventions biotechnologiques" formulée auprès de la Cour de justice des Communautés européennes par les gouvernements des Pays-Bas, de l'Italie et de la Norvège ;

- l'arrêt, par les gouvernements, de toute négociation sur la brevetabilité du vivant, et l'inclusion, dans la Déclaration des droits de l'homme, du caractère inaliénable des patrimoines génétiques.

8.- L'action néfaste des institutions financières internationales a été mise en évidence une nouvelle fois à l'occasion des crises asiatique, russe et brésilienne. Par leurs mesures libérales, elles ont aggravé les situations économiques nationales et ont surtout fait payer aux plus faibles, aux femmes, aux chômeurs, aux petits paysans, aux petites entreprises et aux salariés, le prix de la spéculation financière et de leurs plans d'ajustement. Il convient d'analyser l'action de ces institutions, de faire connaître et de soutenir les mouvements de résistance aux plans d'ajustement, d'exiger un contrôle citoyen et une évaluation contradictoire de leurs actions. Il nous faudra rechercher

les responsabilités et lutter contre l'impunité des " experts ", y compris devant les tribunaux, élaborer et promouvoir, sur le plan international, des propositions alternatives.

9.- Les femmes sont fortement touchées par les conséquences de la mondialisation ; elles sont les premières atteintes par la pauvreté et la violence. Les participant(e)s visent à obtenir l'égalité des droits et leur application sur l'ensemble de la planète. C'est pourquoi nous soutiendrons la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, ainsi que toutes les initiatives allant dans le même sens.

10.- Des rencontres ultérieures nous permettront de nous retrouver. Nous avons pris date pour une initiative permettant, dans les deux ans, de dresser un bilan des actions engagées. Dès aujourd'hui, il nous faut développer les réseaux à l'échelle internationale pour faciliter les échanges et faire circuler les informations sur les luttes et les actions des différents mouvements.

Le réseau Internet est, à cet égard, le plus économique et le plus efficace. La liste Internet "transattac" doit retrouver sa fonction de lieu d'échange du mouvement international ATTAC. Des listes spécifiques et ponctuelles seront mises sur pied pour partager les informations sur les différentes actions engagées : Cycle du millénaire, taxation des capitaux, lutte contre les paradis fiscaux, les OGM, etc.



